



Schweizerische Chorvereinigung  
Union suisse des chorales  
Unione svizzera dei cori  
Uniun svizra dals chors

Aux présidentes cantonales et  
présidents cantonaux

Aux cheffes d'orchestre  
cantonales et chefs d'orchestre  
cantonaux

Hitzkirch, en juin 2010

### Liste des experts USC

Chère présidente cantonale, cher président cantonal,  
Chère cheffe d'orchestre cantonale, cher chef d'orchestre cantonal

Chère présidente cantonale, cher président cantonal,  
Chers dirigeants cantonaux,

Au nom de la commission de musique de l'USC, je vous transmets la liste actuelle des experts et expertes USC mise à jour en mai 2010.

Durant la période précédant la départ à la retraite de Paul Hirt, responsable du domaine des experts jusqu'à 2009, et à l'occasion de la remise du dossier à Elisabeth Gillioz (VS) et Vreni Winzeler (SH), certaines questions fondamentales concernant cette liste d'experts ont été discutées au sein de la commission de musique.

#### 1. Combien de noms doivent figurer sur la liste d'experts de l'USC?

Le nombre des experts nécessaire correspond aux exigences d'une manifestation de portée majeure (par exemple d'une fête nationale de chant). Comme la fête Suisse de Chant de Weinfelden s'est déroulée sur deux week-ends, le besoin maximal avait été réduit à la baisse ; environ 40 experts ont œuvré à Weinfelden, alors qu'en 2000 plus de 100 experts avaient été nécessaires en Valais. Il semble donc que le nombre idéal d'experts devant figurer sur la liste soit de 80 environ.

#### 2. Comment l'USC définit-elle le profil idéal pour ses experts ?

L'usage de la critique orale recommandée par USC (éventuellement complétée par un rapport écrit) exige des experts de grandes capacités spécifiques au domaine choral et musical ainsi que, avant tout, des compétences pédagogiques et communicatives de haut niveau professionnel.

#### 3. Comment ces compétences sont-elles exigées et contrôlées par l'USC ?

Lors de nombreuses formations pratiques et théoriques, les exigences ont été clairement communiquées ces dernières années. A l'avenir, ces formations devront être suivies régulièrement.

En été 2008, l'USC a contacté les 160 experts de l'ancienne liste au moyen d'un questionnaire concernant leur formation et leurs activités en cours tout en définissant clairement le profil d'expert USC. A la suite de ce courrier, un petit nombre de lettres d'annonces de démission nous est parvenu ; en outre, près de 35 personnes n'ont pas réagi à notre lettre. Les 3/4 ont répondu au questionnaire et sont donc restés sur la liste, ce qui porte le nombre actuel d'experts officiels USC à environ 120 personnes.

#### 4. Comment est-ce que l'USC va assurer la qualité de ses experts à l'avenir ?

Avec l'action "Experts en chef", la commission de musique de l'USC a réalisé un pas supplémentaire pour répondre aux exigences de qualité. 18 personnes ont été nommées experts en chef par la commission.

L'USC recommande aux organisateurs de fêtes de chant de faire appel en temps voulu à un expert en chef (env. un an et demi ou deux ans avant la fête). Ce dernier peut ainsi participer à la phase préparatoire de la fête et donner, grâce à son expérience, des conseils utiles au sujet de la réalisation des concours et passages devant le jury ainsi qu'au sujet de l'organisation générale. En outre, il aidera à trouver des experts adaptés.

Dès janvier 2011, les experts en chef seront présentés officiellement ; un papier de base sera établi (Adaptation du règlement des experts).

Enfin, la commission de musique de l'USC a décidé que des experts **inactifs pendant plus de 3 ans** ne figureront plus sur la liste. Les membres de la commission de musique chargés du domaine actualiseront cette liste régulièrement.

**Les listes d'experts de toutes les fêtes doivent être envoyées par les CO respectifs aux responsables de la CM USC chargés du domaine d'experts (actuellement Vreni Winzeler et Elisabeth Gillioz) ou au secrétariat USC à Aarau.**

**Des nouveaux experts sont recrutés et introduits exclusivement par la commission de musique.**

#### Résumé

- La commission de musique s'efforce d'atteindre un standard professionnel dans le domaine des experts.

- L'introduction des experts en chef sert à l'acquisition et à la protection efficace de ce standard professionnel.

- Les responsables de toutes les associations (cantons, arrondissements, niveau régional) sont tenus de communiquer le nom des experts au secrétariat général USC-SCV à Aarau, [celine.straessle@usc-scv.ch](mailto:celine.straessle@usc-scv.ch) ou directement à Vreni Winzeler et Elisabeth Gillioz.

Mesdames et messieurs

Le renouvellement quantitatif et qualitatif de la liste des experts de l'USC est un processus continu. La démarche exige le soutien conséquent et conscient de tous les responsables. En vous souciant de choisir des experts recommandés par l'USC et en envoyant les listes des experts engagés, vous contribuez à sa bonne marche. La commission de musique pour sa part continuera à suivre le processus et lui amènera les adaptations nécessaires.

Je voudrais ici exprimer aux responsables du domaine d'experts de la commission de musique USC, Vreni Winzeler et Elisabeth Gillioz, mes sincères remerciements et ma gratitude pour leur travail.

Sincères salutations



**Rainer Held**  
**Président la commission de**  
**musique USC**

#### Annexe

Liste des experts USC 2010